L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

SUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 14 JUILLET.

Un avenir brillant pour le Sud !

ARTICLES

Fabriqués à la Nouvelle-Orléans, et qui ne craignent rien sous le rapport de la qualité ou du prix.

LEVI & NAVRA,

171..... RUE POYDRAS.....171.

(Entre Bi-Charles et Carondelet.)

SUCCURSALE
Levi, Navra & Co.,
174..... RUE DU CANAL.....174.

(Entre Baronne et Philippe.)

NAYANT besoin publia d'annonces, car ils sont connus sur le S.d comme étant les plus grands importateurs, jobbers et fabricants de FOURCLAINE, VERRERIE FAIENCE, FERBLANTERIE, COUTELLERIE PLAQUE et de tous les ARTICLES de MÉNAGE, &c FOURNEAUX DES MEILLEURES FONDERIES

Et ayant les derniers perfectionnements—

Ils ont le plaisir d'annoncer au public que, leurs relations avec les plus grandes Fabriques d'Europe et d'Amérique les mettent à même d'obtenir les articles de première qualité et de les vendre aussi à plus bas prix et moins à bonne bon marché qu'aucune autre maison des États Unis. Ils continueront de le faire au faveur de ceux qui les honoreront de leur appui.

A l'occasion de la Foire de l'Etat de la Louisiane, laquelle a eu lieu à la Nouvelle-Orléans, ils ont reçu sous le titre d'INDUSTRIE DOMESTIQUE, plus de quinze médailles, a mesure qu'ont dans leur genre d'articles. Ses seront de même à mesure que de semblables objets pourront être manufacturés au Sud.

Diplôme, médaille—rapport et tout pour les meilleures articles connus sous le nom de JAPAN WARE.

Diplôme et médaille pour la meilleure FERBLANTERIE

Diplôme et médaille pour le meilleur FILTRE D'EAU DE MISSISSIPPI.

Et pour les meilleures GARNITURES DE FOURNEAUX.

Tous ceux qui le demandent, c'est que les marchands de la ville et ceux de la campagne et autres acheteurs s'adressent à eux avant d'acheter ailleurs, ils les recommandent sous tous les rapports et ne peuvent pas grand assortiment, ni de meilleur marché qu'aucun autre établissement de ce genre pays, sans en excepter New York.

LEVI & NAVRA,
Rue Poydras No 171 entre les rues St-Charles et Carondelet. —Succursale— No 174 de la rue du Canal, entre les rues Baronne et Philippe.

31 mars—1an

PERUVIAN BARK BITTERS.

(Bitters de Quinquina du Pérou.)
CÉLÈBRE TONIQUE ET ALTÉRANT
Amer infaillible pour prévenir
et guérir les fièvres en général.

PRÉPARÉ à la NOUVELLE ORLEANS d'après la RECETTE POUR MÉDECIN PRATICIENT DU SUD d'une composition, contenant l'ÉCORCE DE QUINQUINA ROUGE DU PÉROU choisie spécialement à cet effet.

LES PROPRIÉTAIRES offrent le PERUVIAN BARK BITTERS comme un remède de la plus grande valeur en FAIT, comme excellent altérant et tonique pouvant guérir infailliblement au climat du SUD, les INTERMITTENTS de toutes les formes, les DÉRANGEMENTS DU SANG et autres FLUIDES, un STIMULAN AGRÉABLE.

Cet AMER guérit de la DISPEPSIE, de l'INDIGESTION, de la MALADIE DE FOIE, de la DIARRHÉE CHRONIQUE, de la FIÈVRE INTERMITTENTE, de la FIÈVRE EN FRISSON, et toutes les MALADIES provenant du FOIE, ESTOMAC ou INTESTINS et de toutes les AFFECTIONS PÉRIODIQUES.

Dr. M. PERI, & Co.,
seuls propriétaires et fabricants
Nile Orléans, (La.), rue de Chartres
Gép L. BRUNS & Bro., rue de la Comune
No 38, (Après Bourbon, côté du fleuve).
A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES ET MARCHANDS.

30 mars—1an

LONDON & LANCASHIRE
FIRE INSURANCE COMPANY.
(Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.)
CAPITAL..... $5,000,000.

R. O. MUSGROVE, agent général.
63 ..Carondelet ..... 63.

Compagnie d'Assurance Germania de la Nlle-Orléans.
PREMIER ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Total des primes de l'année expirée le 31 déc 1867..... 182,345 08

Primes d'ancienne..... 127,008 00
Primes de mer..... 44,810 32
Primes de rivières..... 10,745 77 182,345 08

Moins—Primes remboursées..... 2,945 80
Montant net des primes..... 179,399 28
Montant à ce réservé pour risques non expirés.. 25,425 35 25,425 35

Montant net des primes..... 154,074 13
Profits payés :
Perte par l'incendie..... 36,913 50
Perte par mer..... 22,276 29
Perte par rivières..... 2,649 08
Commissions..... 31,121 79
Réassurances..... 6,902 48
Dépenses, intérêts..... 25,182 87
Taxe et souscriptions..... 4,710 92
Profits et pertes..... 27,204 13 184,454 20

Bonéfice net..... 30,419 93

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Reçu pour primes..... $60,500 00
Intérêt..... 1,933 45
Du par comptes individuels..... 16,319 82
Prêts sur garanties, sur demande..... 37,830 00
Prêts sur hypothèques..... 30,964 30
Prêts aux Etats-Unis..... 15,000 00
Dans nos bureaux..... 23,307 61 355,845 [illegible]

Le surplus qui précède et une copie exacte des livres de la compagnie.

(Signé) L. MAIER, Secrétaire. D. MICHEL, Président.

Assermentés et signés, pardevant moi, ce 12 avril 1867.

(Signé) O. H. BRAUGHN,
Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Le Directeurs ont résolu de payer, à partir du 1 juin prochain, un dividende de 30 pour cent sur le capital payé. Ce dividende est déclaré et sera porté au crédit des actionnaires à leurs comptes passés.

D. MICHEL, Président.
C.T. FORSTER, Vice-Président.

E. MAIER, Secrétaire.

Directeurs :

J. H. Elmer. F. Vogt. H. Blacas.
W. B. Schmidt. H. F. Kinnop. Geo. Wern.
F. A. Lolling. C. T. Forster. Louis Schwarz.
A. Bricka. F. Fr h. O. L. L. Meyer.
H. Zehnbrier. H. W. Bowers. Chs. Jos. Roudin.
Theo Schorr. Auguste Koenig. D. Michel.
Chas Loeffler. L. F. Berge. O. H. Karstendick
Julius Hoerner. F. Rickert. E. Claren.

1 avril—1an[illegible]

PREMIER ETAT ANNUEL
(HUIT MOIS)
De la Compagnie d'Assurance des Facteurs et Commerçants,
Rue Carondelet, No. 38.
Nlle-Orléans, 30 Avril 1867.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour les huit mois expirés le 30 avril 1867 :

Total des Primes reçues du 1er. *Septembre* 1866 *au 30 Avril* 1867 — *huit mois.*

Risques sur Bâtiments..... $190,143 48
Risques sur les Rivières..... 210,112 35
Risques sur les Mers..... 85,570 45 — 485,826 42
Risques sur Propriétés personnelles.....

Montant net des Primes..... $412,626 91

Pertes payées, moins le sauvetage.

Sur les Bâtiments..... $41,438 35
Sur les Risques de Rivières..... 252 57 50
Sur les Risques de Mers..... 57,340 50 — 98,131 42

Différence..... $71,465 31

Pour moins, les Réassurances..... $14,427 30
Pour moins, les Commissions..... 19,194 27

Pour moins, dépenses générales, taxes de ville, &c. [illegible]
Pour moins, le revenu intérieur..... 34 800 00

Total..... $68,421 73

En moins, intérêt, escompte sur les dépenses personnelles..... $6,683 45—$61,344 28

Reste..... $10,118 91

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Prêts de capital..... $54,720 00
Prêts sur garanties..... 64,528 36
Primes, etc, en voie de perception..... 97,257 40
Actions de la Crescent City R. R. Co..... 34,475 00
Meubles, installations de bureau, etc..... 3,709 17

$405,818 94

Primes non expirées le 30 avril 1867. $70,054 00
Le surplus qui précède est une copie exacte des livres de la compagnie.

(Signé) MICHEL MUSSON, President.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.
HARMON DOANE, Vice-Président.

DIRECTEURS.

James Hewitt, J. D. Blair,
Jos W. Carroll, T. M. Bell,
W. A. Johnson, Wm. Ball,
J. W. Burbridge, Robt. Pitkin,
J. T. Bell, Jr. Jeff Chadwick,
Moses Greenwood, P. S. Wills,
A. S. Buntingham, Richard Milliken,
Chs Brown, Samuel E. Moore,
J. Jo Payne, Wm. H. Hewlett,
Martin Smith, H. McNeil Vance,
C. Carroll, W. B. Talbot,
John Chaffe, Hugh McGill.
17 mai—1an

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—JUILLET 1867.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes ci-après nommées, ou à donner de leurs nouvelles, leurs noms ne connaissant pas ceux de domeur avis au consulat.

B J
Robert Pierre Jacot Joseph
Bonnet Terry Mme Lang Emmanuel
Bonnaud J. Landrad Claudia
Brousset Dominique Le Roul Eugène
Bourgeois Armand Lereau Marie-Alexis
Bois Henri Leach Antoine
C Lombard Charles
Commuay Pierre Emile Landeau Jean-Baptiste
Cavelier de Cuverville M
D Mirail Joseph,
De Grandmont Henri Rose- Mizel Joseph, 2 plaisir
De Manet de Lafond Henri Nadau de Bluval
De Lafond de Lamblé des Negre Antoine
De Lafond de Lamblé Pascal
De Pascal Michel négociante de Pascal Pujau Mme veuve, négociante
Dubreuil Arthur Lamothe Brodon
F R
Fabre Mme veuve Nicolas Charles
Fournel Joseph Reynaud Jules
Fabre Raymond Etienne, Rouzaud Felix
Les Quatre Lots Richard Aymée
G
Gilbert Gregoire Stephany Adrien
Gerard Eugène Bourgy Noël
H
Hermann Ferdinand Wil- Tupage Gabriel
helm Verges Hippolyte
Hermann Léonie Waller Claude

La Chancellerie du Consulat de France, rue St. Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille-Levée, est ouverte au public tous les jours excepté les dimanches de 10 heures du matin à 3 heures de après-midi.

Le Chancelier,
[illegible]

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Je certifie, par ces présentes, que le 19 juin 1867, jugement a été rendu, dans cette Cour, dans la procédure suivante, dans les termes suivants, savoir : No 29,418.—Marie Pinché contre Antoine Pinché et autres—Ordonné que la Cour Justice Pinchon soit nommée le tel et les preuves étant en faveur de ce qu'il plaidoie—Il est ordonné, adjugé et décrété que la demanderesse soit et elle est par ces présentes autorisée de divorce et en conséquence soit et elle est par ces présentes autorisée à ester en justice, à contracter, à disposer de ses biens, à recevoir ses revenus, à demander, à défendre, à transiger, à compromettre, à donner et recevoir quittance, et à faire tout ce qu'une femme séparée de biens peut légalement faire.

En foi de quoi, j'ai apposé mon seing et le sceau de ma Cour, à la Nouvelle-Orléans, ce 19 juin 1867.

(Signé) E. T. FELLOWES, Juge.

Et j'ai de plus certifié que la présente est une copie exacte de celle donnée dans la Ville de la Nouvelle-Orléans, ce 3 juillet 1867, et que le dit jugement est toujours en force et non révoqué.

En foi de quoi, j'ai apposé mon seing officiel, ce 3 juillet 1867.

J. O. CHALON,
Député Greffier.

3 juillet—4,11,18,25,1 août

Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans.

CETTE Compagnie s'est transportée du No. 13, de la rue de la Bourse, au No. 15 de la rue St-Charles, au coin de la rue Camp et Commerce, au-dessus du Café Hôtel. Elle ouvrera pendant l'année prochaine le 20 décembre tous les quartiers de la ville, et les stations où se trouvent les chemins de fer, les steamers ou les bateaux à vapeur.

Elle transporte de bonne, de bref, &c. D'une partie de la ville à une autre et pourvoit des omnibus pour les bals, pique-niques, &c, et pour les funérailles.

Les gens d'affaires qui habitent les environs de la ville ou le long des différends chemins de fer peuvent faire venir leurs malles, leur glace, des paquets, du fret, dans tous les quartiers de la ville en les faisant marquer convenablement aux soins de la compagnie. On peut se procurer des adresses et d'autres renseignements au bureau ou aussi longtemps.

Cette ligne est représentée par des messagers sur tous les convois qui viennent ou vont ; les passagers peuvent aussi s'assurer des places dans les omnibus et faire noter leur bagage pour un hôtel, un chemin de fer, un bateau embarquement, ou pour une partie quelconque de la ville.

11 mai—1an

GRAND CHEMIN DE FER
DE LA
Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue des Ste-Anne, sur le bord de la Place Jackson, tous les jours, excepté les dimanches, à DEUX HEURES ET DEMIE de l'après-midi, pour Algiers, où le CONVOI QUOTIDIEN partira pour Brashear à TROIS HEURES de l'après-midi.

Le ferry partira du chemin de fer de Berwick à HUIT HEURES DU MATIN les DIMANCHES, MARDIS, JEUDIS, ET SAMEDIS pour convoyer les gens pour d'Algier à HUIT HEURES ET DEMIE DU MATIN ; et à DEUX HEURES ET DEMIE DU MATIN pour le chemin de fer de BERWICK.

Les convois partent régulièrement à Algiers à DIX HEURES VINGT MINUTES DU MATIN, et à TROIS HEURES VINGT MINUTES DU MATIN, et y train de passagers partira de Brashear à [illegible] P. M. les Dimanches et Jeudis, et au retour Algier à 5 P. M.

Les MARDIS et SAMEDIS, un convoi de passagers partira de Brashear à heures du matin et arrivera à Algiers à [illegible] P. M. pour correspondre avec stations pour y prendre les passagers de ferry et continuer leurs voyages à [illegible] 1867.

Des billets pour tout le trajet, par bateaux à vapeur et obligeants, pour toute les points du Bayou Teche et la Nlle-Orléans, ils sont reçus sous le titre de INDUSTRIE DOMESTIQUE, plus de quinze médailles, a mesure qu'ont dans leur genre d'articles. Ses seront de même à mesure que de semblables objets pourront être manufacturés au Sud.

Les expéditeurs et consignataires de fret, en préparant pour la Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans, au bureau de la rue Camp et Commerce, peuvent être assurés de leur temps marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations du chemin de fer et les différents arrêts du Teche, sera reçu tous les jours (excepté les dimanches) de 7 heures du matin jusqu'à une heure après de la nuit Ste Anne. Le fret livré avant 8 heures est livré le même jour, après cette heure le lendemain.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'envoi ou reçu, et le fret pour l'intérieur doit être payé avant livraison.

Les stations et consignataires de fret, en préparant pour la Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans, au bureau de la rue Camp et Commerce, peuvent être assurés de leur temps marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations du chemin de fer et les différents arrêts du Teche, sera reçu tous les jours (excepté les dimanches) de 7 heures du matin jusqu'à une heure après de la nuit Ste Anne. Le fret livré avant 8 heures est livré le même jour, après cette heure le lendemain.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'envoi ou reçu, et le fret pour l'intérieur doit être payé avant livraison.

Bureau No 21 rue de Camp.

J. Folger, F. McNeil, J. C. Denis,
J. J. Adams, T. N. Blake,
A. Du ros, C. W. Bradbury, Hy. Peychaud.
Talcon,

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.
TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Total des primes de l'année expirée le 30 Septembre 1866..... $238,130 13

Savoir : Primes d'incendie..... 201,377 23
Primes de mer..... 252,974 90
Primes de rivières..... $238,130 13

En caisse, primes remboursées $ 4,313 10
En mains, primes non expirées 40,394 00 $ 44,707 10

Montant net des primes..... $ 193,423 03
Pertes payées..... $140,336 20
Pertes par l'incendie..... 15,598 20
Pertes sur mer..... 104,175 36
Pertes sur les rivières..... $ 176,517 35
Réassurances..... 43,384 33
Dépenses, taxes, loyers, intérêts, &c..... 56,273 87
Escompte au lieu de scrip..... 77,770 87 $ 353,945 92

Bonéfice net..... $ 120,477 41

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Placé en propriétés foncières..... $35,350 52
Placé en hypothèques sur propriétés foncières.. 62,220 00
Placé en actions de la ville et autres..... 31,050 00
Placé en actions de banque et autres..... 121,727 00
Placé en scrip de Compagnies d'Assurance..... 12,150 00
Prêts sur garanties..... 34,956 67
Primes en voie de perception..... 101,658 35
En caisse..... 162,584 10

$ 559,448 31

Le tableau qui précède et une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

J. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans,
Assermenté et signé pardevant moi, ce 19 mars 1867.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende scrip de trente pour cent sur le montant net des primes (participant) payés durant le dit juillet prochain.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai 1867, aux porteurs de la susdite certificats, et pour ceci d'intérêt sur toutes les certificats à partir du 1er juillet prochain.

By order of the Board,
D. MICHEL, President.
ANT. CARRIÈRE, Vice-Président.

J. F. ROUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Charles Briggs, A. R Montgomery,
Ant Carrière, Chas Veltcher,
Geo A Fosdick, Edward Kent,
Manuel Pilsbury, Frank Williams,
E Brugier, Thomas Byrnes,
Chas Labitte, John Theriehill,
John S Maxwell, A. Violett,
P Dingle, Hugh Macdonald,
Alfred Knorr, Herbert Leeds,
A Freyhan, Wm H Rinehard,
Geo W Bunker, Chas Weiss,
E F Blackmar, John S Wells,
Geo W Hunt, A Lanata,
Arch'd Montgomery, Gempe Foster,
J Wm Vosse, Andrew Stewart,
E Montgomery,
Jos Hernandez, L B Pothier.

BERNARD WEISER vs BENJ F. SMITH.

OATRIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No. 19,156.—En vertu d'un writ de Seizure Saisie et Vente émanant de l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus et à moi adressé, je VENDRAI en vente publique, à la porte de la Cour, dans le Bureau du Shérif, en face de la rue Lafayette, dans la Ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 juillet 1867, à 12 heures A. M., sur les bancs et porte Sénégaux, à la vente suivante, savoir :

Un terrain situé dans la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Isle Dauphine, et désigné par le No 3 de la Subdivision de la Commune, et borné comme suit, savoir : Le terrain No 3 a 32 pieds de front sur la rue Dauphine, sur une profondeur de 120 pieds, entre les rues Conti et Bienville, et est distant de 128 pieds de la rue Bienville, et est borné comme suit, savoir : Au nord-est par le terrain No 4, au sud-ouest par le terrain No 2, au nord-ouest par la rue Dauphine, et au sud-est par le terrain No 5.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

9 juillet—4,11,18,25

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.
TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'Etat suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 30 avril 1867..... $198,062 24

Savoir :
Sur les risques différents..... $ 97,926 48
Déduit.....
Sur les risques de mer..... 86,474 69
Sur les risques de rivière..... 12,181 12
Montant des risques non expirés..... $ 196,062 24
Déduit.....
Montant net des primes..... 23,722 37 $221,804 61

Pertes payées dans la même période, savoir :
Sur navires et cargaisons..... $ 47,764 74
Sur les risques maritimes..... 72,265 34
Sur les risques de rivière..... 15,675 83 $135,985 91

25 p. c. remis aux assurés..... $ 45,143 08
Primes remises..... 5,252 77
Réassurances..... $ 51,337 98
Taxes..... 11,976 64
Dépenses, intérêt et mobilier..... 9,677 43 $219,175 94

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets hypothécaires sur propriétés foncières et autres valant le double du montant..... $112,200 00
Prêts garantis par nantissement..... 54 049
Effets payables à courts échéances..... 5,215 07
Actions de banques et de Dry Dock Co..... 5,900 00
Arrérages de rentes et autres actions des compagnies d'assurances mutuelles..... 2,000 00
Biens fonciers..... 16,745 38
Primes en voie de perception..... 39,007 65
En caisse..... 44,613 51

Total de l'actif..... $ 282,625 67

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

H. F. TRAPPEY, Président.
LOUIS BARNETT Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, } ss.
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi ce 4 mai 1867.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Cette Compagnie continue à assurer contre les risques d'incendie, de mer et de rivière, aux taux usuels, et rend 5 p c. comptant aux assurés sur le montant de leurs primes.

Bureau No 21 rue de Camp.

J. Folger, F. McNeil, J. C. Denis,
J. J. Adams, T. N. Blake,
A. Du ros, C. W. Bradbury, Hy. Peychaud.
Talcon,

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.
TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Total des primes de l'année expirée le 30 Septembre 1866..... $238,130 13

Savoir : Primes d'incendie..... 201,377 23
Primes de mer..... 252,974 90
Primes de rivières..... $238,130 13

En caisse, primes remboursées $ 4,313 10
En mains, primes non expirées 40,394 00 $ 44,707 10

Montant net des primes..... $ 193,423 03
Pertes payées..... $140,336 20
Pertes par l'incendie..... 15,598 20
Pertes sur mer..... 104,175 36
Pertes sur les rivières..... $ 176,517 35
Réassurances..... 43,384 33
Dépenses, taxes, loyers, intérêts, &c..... 56,273 87
Escompte au lieu de scrip..... 77,770 87 $ 353,945 92

Bonéfice net..... $ 120,477 41

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Placé en propriétés foncières..... $35,350 52
Placé en hypothèques sur propriétés foncières.. 62,220 00
Placé en actions de la ville et autres..... 31,050 00
Placé en actions de banque et autres..... 121,727 00
Placé en scrip de Compagnies d'Assurance..... 12,150 00
Prêts sur garanties..... 34,956 67
Primes en voie de perception..... 101,658 35
En caisse..... 162,584 10

$ 559,448 31

Le tableau qui précède et une copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans,
Assermenté et signé pardevant moi, ce 8 février 1867.
O. H. BRAUGHN,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de scrip, et de racheter à partir de la dite Cinquante-trois pour cent sur le montant net des primes (participant) payés durant le dit scrip de dite date, CINQUANTE-TROIS pour cent sur le montant net des primes (participant) payés durant le dit scrip de dite date, CINQUANTE FOUR CENT sur le montant net des primes (participant) payés durant le dit scrip de dite date, CINQUANTE-CINQ pour cent sur le montant net des primes (participant) payés durant le dit scrip de dite date, et il sera fait des certificats à cet effet à partir du 15 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. LAINÉE, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

John G Galpin, H. F Leander,
C. D. Ruddeche, Hampton Tunis,
Jam's B. Newman, A. Dutilli,
F. H. Foley, Wm. Edwards,
Norman Jackson A. Obel,
Thomson, A. B. Keating.
13 mai—3m

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.
TREIZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'Etat suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 30 avril 1867..... $198,062 24

Savoir :
Sur les risques différents..... $ 97,926 48
Déduit.....
Sur les risques de mer..... 86,474 69
Sur les risques de rivière..... 12,181 12
Montant des risques non expirés..... $ 196,062 24
Déduit.....
Montant net des primes..... 23,722 37 $221,804 61

Pertes payées dans la même période, savoir :
Sur navires et cargaisons..... $ 47,764 74
Sur les risques maritimes..... 72,265 34
Sur les risques de rivière..... 15,675 83 $135,985 91

25 p. c. remis aux assurés..... $ 45,143 08
Primes remises..... 5,252 77
Réassurances..... $ 51,337 98
Taxes..... 11,976 64
Dépenses, intérêt et mobilier..... 9,677 43 $219,175 94

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets hypothécaires sur propriétés foncières et autres valant le double du montant..... $112,200 00
Prêts garantis par nantissement..... 54 049
Effets payables à courts échéances..... 5,215 07
Actions de banques et de Dry Dock Co..... 5,900 00
Arrérages de rentes et autres actions des compagnies d'assurances mutuelles..... 2,000 00
Biens fonciers..... 16,745 38
Primes en voie de perception..... 39,007 65
En caisse..... 44,613 51

Total de l'actif..... $ 282,625 67

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

H. F. TRAPPEY, Président,
LOUIS BARNETT Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, } ss.
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 4 mai 1867.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Cette Compagnie continue à assurer contre les risques d'incendie, de mer et de rivière, aux taux usuels, et rend 5 p c. comptant aux assurés sur le montant de leurs primes.

Bureau No 21 rue de Camp.

J. Folger, F. McNeil, J. C. Denis,
J. J. Adams, T. N. Blake,
A. Du ros, C. W. Bradbury, Hy. Peychaud.
Talcon,

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.
TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Total des primes de l'année expirée le 30 Septembre 1866..... $238,130 13

Savoir : Primes d'incendie..... 201,377 23
Primes de mer..... 252,974 90
Primes de rivières..... $238,130 13

En caisse, primes remboursées $ 4,313 10
En mains, primes non expirées 40,394 00 $ 44,707 10

Montant net des primes..... $ 193,423 03
Pertes payées..... $140,336 20
Pertes par l'incendie..... 15,598 20
Pertes sur mer..... 104,175 36
Pertes sur les rivières..... $ 176,517 35
Réassurances..... 43,384 33
Dépenses, taxes, loyers, intérêts, &c..... 56,273 87
Escompte au lieu de scrip..... 77,770 87 $ 353,945 92

Bonéfice net..... $ 120,477 41

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Placé en propriétés foncières..... $35,350 52
Placé en hypothèques sur propriétés foncières.. 62,220 00
Placé en actions de la ville et autres..... 31,050 00
Placé en actions de banque et autres..... 121,727 00
Placé en scrip de Compagnies d'Assurance..... 12,150 00
Prêts sur garanties..... 34,956 67
Primes en voie de perception..... 101,658 35
En caisse..... 162,584 10

$ 559,448 31

Le tableau qui précède et une copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans,
Assermenté et signé pardevant moi, ce 8 février 1867.
O. H. BRAUGHN,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de scrip, et de racheter à partir de la dite Cinquante-trois pour cent sur le montant net des primes (participant) payés durant le dit scrip de dite date, CINQUANTE-TROIS pour cent sur le montant net des primes (participant) payés durant le dit scrip de dite date, CINQUANTE FOUR CENT sur le montant net des primes (participant) payés durant le dit scrip de dite date, CINQUANTE-CINQ pour cent sur le montant net des primes (participant) payés durant le dit scrip de dite date, et il sera fait des certificats à cet effet à partir du 15 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. LAINÉE, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

John G Galpin, H. F Leander,
C. D. Ruddeche, Hampton Tunis,
Jam's B. Newman, A. Dutilli,
F. H. Foley, Wm. Edwards,
Norman Jackson A. Obel,
Thomson, A. B. Keating.
13 mai—3m

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 22 mai 1866.

LES Directeurs, conformément à la charte, soumettent l'état suivant de la condition de la Compagnie pour l'année finissant le 31 décembre 1866 :

Montant des primes reçues pendant l'année finissant le 31 décembre 1866..... $ 1,687,399 46

Primes d'incendie..... 1,298,121 71
Primes de mer..... 126,566 13
Primes de rivières..... 262,640 62 $ 1,687,399 46

Montant des primes expirées
Pertes payées et estimées..... $ 94,497 98
Pertes d'incendie..... 73,046 38
Pertes de navires..... 19,451 60
Pertes de rivières..... 29,722 27
Pertes payées par la ligne de scrip..... 1,277 21
Primes payées..... 61,977 21
Réassurances..... 1,000 00
Escompte, dépenses, appointements, intérêts, courtages, commissions, et autres, &c..... 149,166 66 $ 979,720 21

Bénéfice net..... $ 707,679 25

Montant des primes participant au dividende scrip..... $ 404,711 66
A déduire :
Profit de la Compagnie est comme suit :
Billets garantis par hypothèques..... $ 60,565 00
Billets garantis par nantissement..... 30,984 46
Effets..... 41,163 81
Propriétés foncières..... 80,000 00
Placé en bons consolidés et en bons de la ville..... 70,000 00
Placé en actions de banques..... 20,000 00
Scrip reçu pour des primes..... 1,275 20
Compagnie du Dry Dock Valette..... 1,675 00
Primes prises et en voie de perception..... 150,360 18
En caisse..... 127,430 38

$ 707,679 25

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS ADAMS Président.
HENRY V. ODDIE, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Thos. A. Adams, Jean B. Kennedy,
C. D. Ruddeche, Jean B. Dauce,
Jean B. Newman, A. Dutilli,
F. H. Foley, Wm. Edwards,
Norman Jackson A. Obel,
Thomson, A. B. Keating.
13 mai—3m

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
Nlle-Orléans, 1er Juillet 1867.

ONZIEME ETAT ANNUEL.
De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 Décembre 1866.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 Décembre 1866, savoir :

Sur les risques d'incendie..... $231,336 30
Sur les risques de mer..... 61,116 56
Sur les risques de rivières..... 280,340 44

$573,491 44
83,343 00

Risques non expirés le 31 déc. '66.. $726,824 44

A déduire :
Risques non expirés le 31 déc. '66.. 96,385 70
Primes remboursées le 31 déc. '66.. 4,567 16 71,492 16

Montant net des primes le 31 déc. '66 $651,342 28
Perte payées, la même période :
Sur les risques d'incendie..... $66,377 15
Sur les risques de mer..... 69,519 93
Sur les risques de rivières..... 27,206,121 68—323,018 76

Réassurances..... 4,367 90

Quinze virgule vingt-cinq pour cent d'escompte sur primes..... 105,399 61
Montant réservé pour primes réglées..... 89,900 00
Escompte et intérêt en moins. 80,997 62 $ 580,565 43

$ 64,776 85

Bonéfice net..... $ 621,342 28

Montant net des primes..... 651,342 28
Montant remboursé des primes sur lesquelles il sera remboursé quinze, vingt-six virgule cinq pour cent..... 168,065 14

Reste..... $ 139,276

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Placé en bons de la ville et de l'Etat, évalués à $ 130,200 00
Placé en actions de banques et autres..... 113,091 00
Placé en actions de la Compagnie..... 39,500 00
Placé en scrip de Compagnies d'assurance..... 12,000 00
Prêts sur hypothèques..... 36,200 85
Effets..... 11,050 00
Primes dues et en voie de perfection..... 61,082 81
Scrip émis par la Cie d'Assurance..... 2,767 75
Scrip appartenant à la Compagnie..... 5,750 00
Profits n'ayant pas encore..... 276,645 26
En caisse..... 95,750 00

$ 1,006,733 56

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans,
Assermenté et signé pardevant moi, ce 1er juillet 1867.
O. H. BRAUGHN,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de scrip, et de racheter à partir de la dite Cinquante-trois pour cent sur le montant net des primes (participant) payés durant le dit scrip de dite date, CINQUANTE-TROIS pour cent sur le montant net des primes (participant) payés durant le dit scrip de dite date, CINQUANTE-QUATRE pour cent sur le montant net des primes (participant) payés durant le dit scrip de dite date, CINQUANTE-CINQ pour cent sur le montant net des primes (participant) payés durant le dit scrip de dite date, et il sera fait des certificats à cet effet à partir du 15 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. LAINÉE, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

John G Galpin, H. F Leander,
C. D. Ruddeche, Hampton Tunis,
Jam's B. Newman, A. Dutilli,
F. H. Foley, Wm. Edwards,
Norman Jackson A. Obel,
Thomson, A. B. Keating.
13 mai—3m

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
Nlle-Orléans, 1er Juillet 1867. No. 61.

ONZIEME ETAT ANNUEL.
De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 Décembre 1866.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 Décembre 1866, savoir :

Sur les risques d'incendie..... $231,336 30
Sur les risques de mer..... 61,116 56
Sur les risques de rivières..... 280,340 44

$573,491 44
83,343 00

Risques non expirés le 31 déc. '66.. $726,824 44

A déduire :
Risques non expirés le 31 déc. '66.. 96,385 70
Primes remboursées le 31 déc. '66.. 4,567 16 71,492 16

Montant net des primes le 31 déc. '66 $651,342 28